



- En 2019, la FAPEF a mis l'accent sur la formation et l'information aux parents avec les sujets récurrents du harcèlement et du numérique.

- En janvier, elle invite M. Hugo Stern, Chef de service DICS FR et Mme Guilbaud, Directrice de l'école Montessori sur le thème "bons scolaires pour le libre choix de l'école" pétitions lancé par <https://www.elternlobby.ch/fr/> dans divers cantons, dont VS et FR demandant l'introduction de bons scolaires permettant le libre choix de l'école.



CONFERENCE – DEBAT
GRATUITE
ÉCOLES PUBLIQUES – ÉCOLES PRIVÉES
SAMEDI 26 JANVIER 2019 à 10H00
Ecole de la Condémine, Rue de la Condémine 28, Bulle
Salle polyvalente, Bâtiment du Frêne

Intervenants :
M. Hugo Stern, chef du Service de l'enseignement obligatoire de langue française
Mme Marion Guilbaud, directrice de l'école Montessori de Bulle

Intrigué par le mouvement Elternlobby, la FAPERT souhaite lancer le débat autour des écoles publiques et privées.
Le groupe "elternlobby.ch" lance des pétitions dans divers cantons, dont VS, FR demandant l'introduction de bons scolaires permettant le libre choix de l'école. Il y a 12 ans, de telles initiatives cantonales ont été lancées à ZH, BL, TG. Elles ont été refusées par 79-83% des votants.
Organisé par la FAPERT en collaboration avec la Fédération des associations des parents d'élèves du canton de Fribourg FAPEF (ou FAPAF).

Le débat a fait ressortir que le problème ne se situe pas dans la qualité de l'école publique versus celle de l'école privée. Les demandes de ElternLobby semblent plutôt cibler une demande de compréhension et d'aide des Services de l'école obligatoire (SEO) afin de soutenir les familles faisant face à des problématiques bien spécifiques ne pouvant pas être résolues dans le système actuel. La situation actuelle varie fortement d'un canton à l'autre. Un catalogue des Bonnes pratiques, ainsi qu'une prise de conscience du personnel politique des problèmes de ces petits nombres de familles pourraient prévenir une polarisation des demandes d'Elternlobby dans ce débat. Affaire à suivre.

Afin que la motion de Eltern lobby ne devienne pas une affaire politique, la FAPERT pourrait jouer un rôle de médiateur. L'Etat pourrait écouter d'une autre oreille par le biais de la FAPERT, la détresse des parents. Les associations ont ce rôle de transmetteur comme la FAPERT et recréer ce corps intermédiaire.

- La FAPEF a aussi organisé une conférence avec la brigade des mineurs pour parler du harcèlement et de la loi. La brigade passe dans les classes, mais nous trouvions important de donner la même information aux parents.

20h00 : Conférence :

« Les différentes violences dont le harcèlement... : REAGIR ! »

Conférence-débat animée par Mme Isabelle Toffel et M. Jean-Bernard Siggen chargés de la prévention au sein de la brigade des mineurs du canton de Fribourg.
Pour un nombre bien trop important d'élèves, la violence psychologique et le harcèlement scolaire sont devenus une réalité quotidienne...
Comment détecter les signes chez un enfant et quelles sont les répercussions possibles ?
Comment sensibiliser nos enfants et intervenir auprès de tous, victimes, auteurs et témoins, pour les accompagner et les encadrer de manière adéquate ? Harcèlement que dit la loi ?
Chapeau à la sortie

APEBM, Association des parents d'élèves, rue Grand-Clos 10, 1635 La Tour-de-Trême
apecbullemorlon@gmail.com www.apecbullemorlon.ch

- Un atelier-conférence pour informer et aider les parents à mettre en place un contrôle parental avec une analyste en cybernétique a été mis sur pied. Ce que l'on retient, c'est que le meilleur contrôle se fait sur les écrans directement. Les parents doivent être au courant des âges légaux des applications et jeux vidéo et les respecter. Privilégier les jeux ludiques et éducatifs que les jeux qui provoquent une dépendance et les rendent agressifs.

ATELIER-CONFERENCE « Contrôle parental mode d'emploi »

OUVERT à TOUS, GRATUIT

présenté par Vittoria Rezzonico

Mme Rezzonico est analyste en cybernétique. Mère de 3 enfants, elle s'intéresse depuis quelques années à l'enseignement de l'informatique aux enfants en âge scolaire.

MERCREDI 6 NOVEMBRE 2019 À 20h00

Salle Otavela

Route de la Bahy 1

1648 Hauteville

Atelier pratique pour apprendre à mettre un contrôle parental pour vos enfants.
Amenez vos tablettes et portables pour un atelier pratique en 3 étapes :

1. Quelle utilisation de la technologie par les 4 à 12 ans ainsi que leurs parents ?
2. Les outils à notre disposition. Démonstrations sous iOS et Android.
3. Quelle éducation pour le citoyen numérique de demain ?

Organisé par :



Inscriptions : <https://www.fapef.ch/evnts/assemblee-generale-de-la-fapef-form>